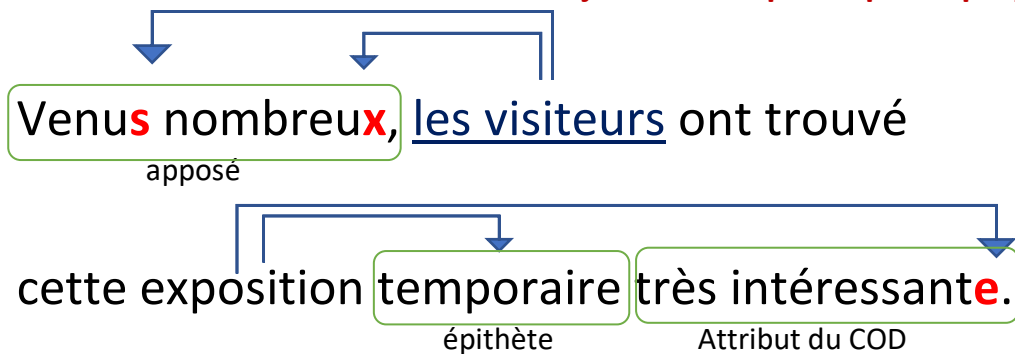


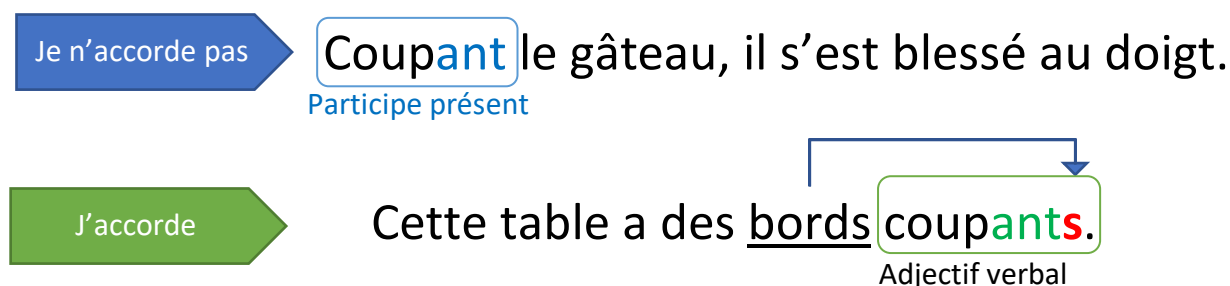
# Éviter les fautes d'accord

## Schéma 1 : Comment accorder un adjectif ou un participe employé comme adjectif ?



Quelle que soit sa fonction, l'adjectif épithète s'accorde avec le nom auquel il se rapporte.

## Schéma 2 : Quand faut-il accorder une forme en -ant ?



Astuce : seul le participe présent peut être encadré par « ne...pas ».

## Schéma 3 : Comment accorder le verbe avec le sujet « qui » ?



## Schéma 4 : Quand faut-il accorder le participe passé avec le sujet ?

Auxiliaire *avoir*

Je n'accorde pas le participe passé avec le sujet

Ils ont envoyé des courriels.  
Sujet aux. Part. passé

Auxiliaire *être*

J'accorde le participe passé avec le sujet

Des courriels sont envoyés.  
Sujet aux. Part. passé

Des courriels ont été envoyés.  
Sujet aux. Part. passé



Attention, « ont été » est une forme de l'auxiliaire *être*.

## Schéma 5 : Quand faut-il accorder le participe passé avec le COD ?

J'ai trouvé une solution.  
Verbe COD

Je l'ai trouvée.  
COD Verbe  
= La solution



Lorsque le verbe est conjugué avec *avoir*, je regarde si le COD est placé avant ou après lui. S'il est suivi d'un infinitif, le participe passé de *faire* et de *laisser* est invariable. (Cette usine qu'il a laissée construire)

## Schéma 6 : Quand faut-il accorder le participe passé d'un verbe pronominal ?

J'accorde

Ils se sont blessés.  
COD (qui ? eux-mêmes)

Ils se sont parlé.

Je n'accorde pas

Ils se sont adressés des reproches.  
COI (à qui ? à eux-mêmes) (se=COS) COD



Le participe passé d'un verbe pronominal s'accorde avec « se » quand ce pronom est COD.